

ECHO

AÏRE-LE LIGNON

Journal des intérêts d'Aire-Le Lignon
mars 2017 | n°1



Laboratoire dentaire du Lignon **Guy Burdet**

DEPUIS 1976 AU LIGNON



**ENTRETIEN &
RÉPARATION
DE PROTHÈSES**

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

Lignon Tél: +41 22 970 15 15
coiffure

Patrik

Centre commercial du Lignon - Genève

livraisons gratuites à domicile



pharmacie du lignon

Articles de droguerie
photos passeport
parfumerie - diététique

Homéopathie, Phytothérapie,
Bas de compression, Diabète
prix bas permanents sur les pilules contraceptives
produits de nettoyage Bio
Ecover, l'Arbre Vert
alimentation sans gluten
produits bébé

Articles de soin et Parfumerie :
10 % permanents

Tél. 022 796 51 44
Fax 022 797 46 17

Case postale 14, 1219 Le Lignon
Centre commercial du Lignon

info@pharmaciellignon.ch



Optique Plus **OPTIC 2000**
C. C. ArCenter 1214 Vernier
022 341 45 40

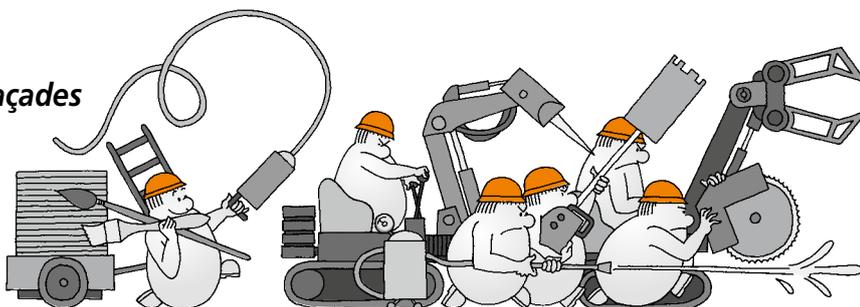
7, rue des Boudines
1217 Meyrin
022 785 01 55

Optique Plus
C.C. du Lignon
1219 Le Lignon
022 796 81 44

dmb
www.dmbsa.ch

démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



IMPRESSUM

Tirage : 5'000 exemplaires
8 numéros par an

RÉDACTION

Robert Borgis
T 022 970 13 60 | rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10 | 1210 Châtelaine

RÉALISATION

AA Actual Pub SA | www.actualpub.ch

PHOTO COUVERTURE

© Blaise Lambert

PUBLICITÉ

AA Actual Pub SA
info@aactualpub.ch | T 022 343 0 343
Benoît Stolz | P 078 721 14 72
Dominique Poupaert | P 079 206 80 00

SITE INTERNET

www.aiali.ch

EDITEUR

Association des Intérêts
d'Aire – Le Lignon

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur
Reproduction autorisée
avec mention de la source

ABONNEMENT DE SOUTIEN

CCP 12-15388-4 (selon désir)

COMITÉ 2016-2017**Président**

Gjon Thaqi

Membres

Mmes Béatrice Besse,
Michèle Finger
MM. Francis Ballager ;
Robert Borgis ; Pierre Chevrier ; Alain
Gaumann ; Yves Magnin ;
Roland Rey-Mermier ;
Daniel Rochat

Membres suppléants

Mmes Monique Huissoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon

COTISATION ANNUELLE 2017

CHF 30.- minimum | CCP 12-15388-4

PROCHAINE PARUTION

Vendredi 24 mars 2017

**DERNIER DÉLAI DE REMISE
DES TEXTES**

Vendredi 10 mars 2017

Retrouvez-nous sur notre site internet !

WWW.AIALI.CH

NOUVELLE ÉTAPE !

Le millésime 2017 comptera déjà dix semaines d'existence lors de la distribution de notre bulletin dans vos boîtes aux lettres et les us et coutumes veulent que l'on adresse ses vœux jusqu'à fin janvier, le rédacteur estime, cette édition étant la première de la nouvelle année, il peut encore, au nom de la rédaction et du comité de l'Association, souhaiter à chacune et à chacun que la santé, la chance, la joie, la prospérité et la satisfaction les accompagnent dans cette nouvelle étape et vous permettent de passer une année 2017 **HEUREUSE !**

2016, à qui nous venons de tourner les épaules, a vu la disparition de personnages des mondes politique, artistique et sportif, tels le Cubain Fidel Castro ; les chanteurs David Bowie et Prince ; l'écrivain Umberto Eco ; le boxeur Muhammad Ali ou presque toute l'équipe de football brésilienne Chapeconse. En restant dans le domaine catastrophe, reviennent à la mémoire les tremblements de terre qui ont frappés le centre de l'Italie, sans oublié (est-ce d'ailleurs possible ?) les attentats terroristes en France, en Belgique, Allemagne et Turquie.

QUE NOUS RÉSERVE L'AN NEUF ?

Les mois écoulés, les membres de notre comité ont été fortement engagés dans des actions concernant la qualité de vie des habitants de notre presqu'île avec le déclassement de la Bourdonnette ; le projet de construction sur la parcelle des Laboratoires Plan et le projet d'implantation d'un centre d'accueil pour requérants mineurs non accompagnés à côté de l'école d'Aire, sans compter notre participation à la récolte de signatures contre la sur-densification.

En 2017, nous ne devons pas baisser la garde au contraire, les problèmes cités restent, bien entendu, d'actualité et mobilisent notre vigilance, auxquels viendra s'ajouter le projet du plan directeur communal et le sort de la parcelle du Cycle d'orientation du Renard, voué à son déplacement.

Nouvelle étape également pour notre bulletin qui voit avec ce premier numéro annuel un «look» modifié afin de le rendre plus agréable et attractif aussi bien pour le lectorat que pour les éventuels annonceurs dont le soutien est indispensable à la sortie de l'ECHO dans cette période très difficile pour la diversité de la presse (voir la malheureuse disparition de «L'HEBDO».

L'union fait la force, cette maxime reste toujours valable. Aussi nous vous invitons à soutenir notre Association et son bulletin d'information L'ECHO D'AIRE-LE LIGNON en versant, sur notre CCP 12-15388-4 le montant de la cotisation annuelle de **CHF 30.-** (un versement supérieur sera très apprécié) car si les activités de l'Association demandent, de la part des membres du Comité, une dépense d'énergie, d'engagement et de dévouement, il y a aussi, selon le problème un certain engagement financier qui trouve ses ressources dans le soutien des membres.

Bonne année à toutes et à tous et rendez-vous, à la salle communale d'Aire, le samedi 1^{er} avril, pour notre soirée de printemps !



Robert Borgis

■ L'éphéméride

Nouvelle année

L'année 2017 est une année commune de 365 jours et elle correspond à l'an 6730 de la période julienne, fin 5777 et début 5778 de l'ère juive et fin 1438 et début 1439 du calendrier musulman (Hégire).

Le 1^{er} janvier 2017 à 00 h 59 et 59 secondes une seconde intercalaire a été ajoutée à l'horloge universelle (la 27^e depuis 1972). Cette seconde en plus est intégrée au temps de référence international parce que la rotation de la Terre est actuellement un peu trop lente, explique l'Institut fédéral de métrologie (METAS). Ce laps de temps est intercalé pour réduire au minimum la différence entre le temps atomique et le temps astronomique.

L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Les Romains dataient les années à partir de la fondation de Rome, alors que la fondation d'une ville est un événement très incertain. Ainsi on a fait coïncider l'an 1 de l'ère chrétienne avec l'an 754 de Rome. Au VI^e siècle, un moine, Denys le Petit, fut le fondateur de notre ère. Il supposait d'après ses recherches, que Jésus-Christ était venu au monde le 25 décembre de l'an 753 de Rome. Il avait fixé à cette date le début de l'ère chrétienne. Mais les chronologistes l'ont retardé de 7 jours et l'ont fixé au 1^{er} janvier de l'an de Rome 754 (le 1^{er} janvier de l'an 1 fut un samedi). La proposition de Denys le Petit est acceptée d'emblée par l'Église mais ne devint d'un usage général en France que sous Pépin le Bref et Charlemagne au VIII^e siècle. Elle ne figure sur les diplômes royaux qu'à partir de Hugues Capet, vers l'an 1000.

LE DICTON DU MOIS

Des fleurs que mars verra,
peu de fruits on mangera.

Le 28 janvier à 22h38 en Chine (le 29 en Europe) a été célébré le Nouvel-An chinois et 2017 est placé, astrologiquement sous l'influence du «coq de feu rouge», dont courage, loyauté et bon sens sont les maîtres mots ; cycle qui se terminera le 15 février 2018 pour céder la place au chien de terre

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2017 «**Année internationale du tourisme durable pour le développement.**» La résolution, adoptée le 4 décembre 2016, constate «l'importance attachée au tourisme international, en particulier à la proclamation d'une année internationale du tourisme durable pour le développement, pour ce qui est de favoriser la compréhension entre tous les peuples, de faire mieux connaître le riche héritage des différentes civilisations et de faire davantage apprécier les valeurs inhérentes aux différentes cultures, contribuant ainsi à renforcer la paix dans le monde.»

LE MOIS DE MARS

Troisième mois de l'année dans notre calendrier. C'est aussi le premier mois du printemps. À l'origine, dans le calendrier romain, ce mois était le premier de l'année car le retour des beaux jours marquait le début de la période de la guerre d'où l'origine de son nom qui vient du latin «martius»(Mars) nom donné par les Romains en l'honneur du dieu Mars, dieu de la guerre.

En Provence, il serait le mois des fous (lou mes di foui), sans doute parce qu'il est sous l'influence de la lune de mars réputée fantasque : Du 1^{er} au 31 mars, les jours augmentent de 101 minutes.

Le printemps commence le 20 mars à 11h29. Les arbres fleurissent, les températures s'adoucissent et l'hiver nous quitte, pour vite, donner place au vert ! Le printemps s'écrivait au XIII^e siècle «printans», mot composé de prins et tans, du latin primus tempus : c'est le premier temps, c'est-à-dire la première saison.

LA PENSÉE DU MOIS

... et pour tous les jours

Un sourire coûte moins cher
que l'électricité, mais donne
autant de lumière

(Abbé Pierre)

Une hirondelle ne fait pas le printemps.

C'est le proverbe le plus célèbre quand on évoque cette saison, évoquant le fait qu'il n'y a pas de conséquence à tirer d'un seul exemple : il ne suffit pas de constater un élément significatif pour qu'on puisse en tirer une conclusion générale. Et pourtant, les hirondelles migrent en Afrique en septembre-octobre et reviennent en mars-avril...



Ce même jour, le 20 mars à 11h29, le Soleil entre dans le signe du **Bélier** dont le natif a, comme traits de caractères le dynamisme, le courage, la passion et la générosité. Le Bélier a le sens de l'honneur et de l'amitié. Il possède un esprit de décision, du courage, le goût du risque, beaucoup de franchise mais aussi une certaine agressivité.





■ Le truc du mois

Nettoyer le fond d'une casserole brûlée.

Servez-vous de vinaigre blanc mélangé à un grand verre d'eau. Il agira en profondeur et permettra à votre casserole de retrouver toute sa brillance. Le vinaigre blanc étant, toutefois, très odorant, n'oubliez pas d'aérer un peu votre cuisine ! Une autre astuce consiste à verser du bicarbonate de soude dans votre casserole dont le fond a brûlé. Ajoutez-y également un peu d'eau et de vinaigre blanc. Si le mélange se met à mousser, ne vous inquiétez pas, car cela est tout à fait normal. Pour permettre au bicarbonate de soude de bien agir, laissez la casserole sur le feu pendant au moins cinq minutes.



■ L'écho du passé

Il y a 100 ans

Le 16 février 1917, décès, à Paris, à l'âge de 69 ans, **d'Octave Mirbeau**, journaliste, critique d'art, romancier et dramaturge français. Né le 16 février 1848 à Trévières (Calvados), il est fils de médecin et passe son enfance à Rémalard (Orne), dans un milieu compressif propice à la névrose, où il situera d'ailleurs ses premiers romans. Après des études chez les jésuites de Vannes, d'où il est chassé, il travaille chez un notaire, puis participe, en 1870, comme mobile de l'Orne, à la débâcle des armées de la Loire, possédant déjà une plume remarquable et un humour dévastateur, tournant en dérision les «mystifications» politiques, religieuses et patriotiques. L'une de ses œuvres les plus connues, après «Le Calvaire» (1886), est «Le journal d'une femme de chambre» (1900) qui fait découvrir, à travers la soubrette, Célestine, les nauséabonds «dessous» de la société bourgeoise et qui verra la réalisation d'adaptations cinématographiques, notamment en 1964 par Luis Bunuel avec Jeanne Moreau et Michel Piccoli et la dernière, en 2015, par Benoît Jacquot avec Léa Seydoux et Vincent Lindon

La Mairie jusqu'en 1973



■ Le saviez-vous ?

Changements administratifs

Les 24 et 25 mars 1917, les électeurs genevois acceptent, par 4'688 oui contre 4'484 non une modification de l'art. 109 de la Constitution genevoise instituant que, dans la Commune de Genève et les autres communes genevoises ayant plus de 3'000 habitants, l'administration municipale est confiée à un **conseil administratif**, élu par l'ensemble des électeurs de la commune. Il est composé de 5 membres pour la Commune de Genève et de 3 pour les autres communes.

Pour la Commune de Vernier, c'est lors des élections de 1935 que le nombre des habitants dépasse les 3'000 et est alors depuis dirigée par un Conseil administratif de 3 membres composé de MM. Lucien Henri Dufour ; Edmond Pictet et Christian Thurig (décédé en 1940 et remplacé par M. Alexis Cogne).

■ Conseil municipal

Séance du mardi 20.12.2016

Lors de cette dernière séance de l'année, présidée par M. Martin Staub (S), le législatif a notamment procédé à la prestation de serment de M. Rui OLIVEIRA, domicilié aux Avanchets, en remplacement, dans le groupe MCG, de M. Thierry CERUTTI, démissionnaire.

En outre, il a accepté la résolution du MCG demandant la prise de mesures sécuritaires adéquates sur le site des citernes ainsi que la motion du groupe socialiste demandant l'intégration d'un atelier de réparation électroménager dans la «bricothèque» des Libellules. Après débat, par 19 oui, 3 non et 10 abstentions, un crédit de CHF 780.000.- pour l'aménagement d'un parc animalier au chemin de Sales à Vernier, suite au réaménagement du parc des tritons à l'Étang a été accepté.

Séance du mardi 07.02.2017

En début de séance, présidée par M. Martin Staub (S) prestation de serment de **M Nicola D'AMICO (S)**, domicilié aux Avanchets, en remplacement de Mme Barbara Steger, démissionnaire, et de **M. André SOTOMAYOR (MCG)** domicilié au Lignon, en remplacement de Mme Béatrice Besse, démissionnaire.

M. Sotomayor est élu, en remplacement de M. Angeloz, comme suppléant du groupe MCG au Bureau du Conseil municipal.

Nicola D'Amico



André Sotomayor



Acceptation, par 22 oui et 10 abstentions, de la motion des groupes socialistes et Verts invitant le Conseil administratif à discuter avec les communes voisines en vue d'une politique concertée en matière de collecte et de tri des déchets dans la ZIMEYSAVER pour une mutualisation de la gestion des déchets ; de demander au Canton d'initier un dialogue avec l'Association des communes genevoises afin d'établir des mesures cantonales engageant les commerces et entreprises à mettre en place des points de collecte et de tri des déchets sur les lieux d'achat ; et de sensibiliser la population verniole contre le gaspillage des ressources, et l'informer sur l'utilité du tri et du recyclage des déchets ; enfin d'informer la commission ad hoc des résultats de la démarche.

Acceptation, à l'unanimité d'un crédit complémentaire de CHF 89'190'000.- pour la réalisation d'un couvert abritant les 6 terrains de badminton à Vernier.

Toujours l'unanimité pour l'acceptation de modification du règlement du Conseil municipal relative aux commissions municipales,

L'examen de la motion socialiste concernant le réaménagement de la pataugeoire des Avanchets amène une explication, par la voix du président, du

Bureau concernant la procédure de vote. Cette motion demandant de proposer à la Communauté des propriétaires des Avanchets de réaliser les travaux de réaménagement de la pataugeoire de Grand-Bay, en la remplaçant par une fontaine composée de jets d'eau, comme au parc de Balxert, est acceptée par 30 oui et 2 abstentions

La motion de MM Ambrosio, Noël et Oliveira (MCG) pour un règlement pour tous des piscines municipales voit, après un long et âpre débat, sa prise en considération refusée par 22 non contre 10 oui (MCG).

La motion déposée par MM Metushi et Perroux (Verts) invitant le Conseil administratif à prendre langue avec les autorités cantonales pour aligner à Genève les exigences du droit fiscal sur le droit de la famille, afin de stopper dès que possible la fiscalisation des pensions alimentaires est acceptée à l'unanimité.

■ Démographie

Décès annoncés du 6 décembre 2016 au 3 février 2017

- **Ajdari née Selmani, Elife, 1986, av. du Lignon 9**
- Armengol, Jacques, 1922, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine
- Barbe née Altmann, Irène, 1932, ch. de l'Ecu 15
- Barbey née Armweg, Colette Violette Suzanne, 1939, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine
- Barbezat, Didier Ernest Georges, 1956, ch. de Mouille-Galand 2c
- Barbezat, Jean-Paul, 1960, rue du Grand-Bay 16
- Béguin née Delaporte, Andrée Georgette, 1922, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine
- Bornand née Lejeune, Régine, 1951, av. des Libellules 2
- Cerroti, Georges Fernand, 1921, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine
- Cuendet, René Ami, 1932, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine
- Dos Santos Salvado, Artur José 1959, rte de Montfleury 5f
- Fasel, Guy, 1942, ch. de l'Echarpine 6
- **Flores, Vassilios, 1932, av. du Lignon 4**
- Forlizzi née Salone, Ilda, 1936, rue Grange-Lévrier 14
- Franca, Quadrio Bruno, 1923, av. des Libellules 20
- Geiger, Ernest Jean, 1925,

AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Du 10 au 27 décembre 2016

Comptoir immobilier

renovation appartement 7^e étage
av. du Lignon 41

Comptoir immobilier

renovation appartement 2^e étage
av. du Lignon 56

Ville de Vernier

prolongation piste cyclable
ch. des Sellières

La Feuille d'Avis Officielle (dont la première édition imprimée a paru en 1752, est devenue, depuis le 4 janvier 2017, exclusivement numérique et accessible, gratuitement, à tous. Suite à ce changement, la rédaction a pris la décision de supprimer, dans nos colonnes, la publication des autorisations de construire, sauf quelques rares cas particuliers.

av. des Libellules 8

- Gianocca, Bruno Francesco, 1936, rue Oscar-Bider 2
- **Gönczy, Attila Aron, 1930, av. du Lignon 4**
- Gorgerat née Vert, Jacqueline Hélène, 1931, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine
- Herbacher, Aliaksandr, 1974, rue François-Durafour 11
- Moor née Jutzet, Olga Adeline, 1923, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine
- **Kuster, Jean Claude Henri, 1938, av. du Lignon 11**
- Kuster née Leonarduzzi, Giovanna Anna, 1929, av. de Crozet 22
- Legler, Bernard, 1919, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine, (ancien pasteur à Châtelaine-Cointrin)
- Malherbe, Daniel, 1957, rue Jean-Simonet 18
- **Maurice, Dominique Olivier, 1954, rte d'Aire 185**
- Metry, Joseph, 1930, rue Oscar-Bider 4
- Meyer née Portmann, Elsbeth Hedwig, 1923, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine
- Michel née Huber, Denise, 1929, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine
- **Monnay, Marcel Lucien, 1921, rte d'Aire 141**
- Müller, Charles, 1925, av. de Crozet 52
- Niederer, Boris Erwin, 1944, av. Henri-Golay 20
- Oberwiler, Erwin, 1935, rue du Grand-Bay 16
- Pernet née Rey, Julia Elda, 1920, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine
- **Pochon, Yvan Alfred, 1955, ch. de la Herse 20**
- Nikolic née Udovicic, Ankina, 1960, rue Grange-Lévrier 17
- Rawal, Mahesh, 1944, rue du Grand-Bay 16
- Reday née Aldao, Julia Ester, 1955, av. du Lignon 6
- Rossier, David, 1972, av. des Libellules 12
- **Sacchi née Lavanchy, Monique, 1926, ch. Grandchamp 18**
- Spicher, Hermine, 1934, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine
- Tamang, Surya Bir, 1991, rue Grange-Lévrier 13
- Thoma, Paul Otto, 1937, rue du Village 72b
- Widmer née Jaccard, Claire Marguerite, 1931, veuve de Robert, ch. de la Herse 11

Les gens que nous avons aimés ne seront plus jamais où ils étaient, mais ils sont partout où nous sommes (Saint Augustin)

■ Carnet noir

L'Association des intérêts d'Aire-Le Lignon et les membres de son Comité ont eu, ces derniers temps, la douloureuse tristesse d'être frappés par le deuil avec les décès de :

Mme Claire Marguerite WIDMER née Jaccard, domiciliée au chemin de la Herse 11, décédée subitement, à son domicile, le 1^{er} janvier 2017, dans sa 86^e année. Veuve de Robert Widmer, ancien président de 1968 à 1973 (successeur d'André Bessat, l'un des fondateurs). Elle a apporté beaucoup de soutien à son époux durant sa charge et a collaboré, épisodiquement, à l'Echo d'Aire en alimentant les colonnes de notre bulletin d'«échos poétiques».

M. Dominique Olivier MAURICE, décédé le 9 décembre 2016 à Chêne-Bougeries dans sa 63^e année. Domicilié à la route d'Aire 185-187, dans le bâtiment de l'Ancien prieuré d'Aire (restauré en 1917) souvent «faussement» appelé le «château d'Aire» il est entré au comité de l'Association lors de l'assemblée générale du 31 mars 2000 où son engagement sans restriction a été fort apprécié et appréciable jusqu'à l'assemblée du 8 mars 2009 où il demanda à être déchargé de sa charge.

M. Dominique Gérald André CHEVRIER, né le 5 juillet 1954, décédé à Genève le 5 janvier 2017, frère de notre collègue et ami du Comité, Pierre Chevrier, auteur dans notre bulletin des «Chroniques dionysiaques».

La rédaction renouvelle son témoignage de sympathie et ses sincères condoléances à toutes les familles et proches de ces défunts.



Yves Magnin
Avocat

■ À votre bon droit

M. A a perdu son emploi et fait l'objet d'une saisie de ses indemnités chômage. Il vient de recevoir un avis comminatoire de sa régie sur formule officielle et dispose de 30 jours pour s'acquitter de ses arriérés de loyer, sous peine de la résiliation de son bail. Il ne sait que faire.

Il lui faut impérativement rattraper ses loyers dans le délai légal de 30 jours. À défaut, son bailleur sera en droit de résilier son bail. Cette sanction est drastique car si le bailleur suit correctement la procédure, certes assez technique, et met fin au contrat, il pourra exiger l'expulsion de M. A. Le Tribunal ne pourra que la prononcer, même si le locataire a par la suite tout payé.

Le loyer fait partie du minimum insaisissable (https://www.ge.ch/legislation/rsg/ft/s/rsg_E3_60p04.html), ce qui signifie que l'Office des poursuites doit laisser à M. A de quoi le payer. En contrepartie, M. A doit s'en acquitter. S'il ne le fait pas, l'Office étendra sa saisie même au montant du loyer.

En d'autres termes, même en cas de difficultés financières, il faut s'acquitter de son loyer pour ne pas prendre le risque de perdre de surcroît son toit.

■ Punaises de lit : un fléau !

Il semble, selon certains témoignages, que le fléau des punaises de lit n'a pas été complètement éradiqué au Lignon.

La punaise de lit est de couleur brunâtre et son corps, dépourvu d'ailes, a une forme ovale aplatie de 4 à 7 millimètres de long pour les spécimens adultes. Elle ne vole pas et ne saute pas. Elles sont difficiles à observer car elles fuient toute lumière. Pour constater leur présence, on peut rechercher la trace de leurs déjections (noires de 1 à 3mm et imprégnant les tissus) ou des traces de sang (sur les draps, dues à l'écrasement des punaises lors du sommeil). Elles peuvent vivre de 6 à 12 mois. Les femelles adultes pondent de 5 à 15 œufs par jour soit 200 à 500 œufs au cours de leur vie. Elles se nourrissent exclusivement de sang (humain et animal) et s'alimentent tous les 3 à 7 jours. Les punaises de lit sont attirées par la chaleur, la pénombre, les vibrations, les odeurs et le gaz carbonique exhalé par l'homme.

QUE FAIRE ?

Sans tomber dans la psychose, il faut cependant respecter quelques règles et comportement si vous pensez être confrontés à cet envahisseur :

- Prenez immédiatement contact avec votre régie pour que, selon les cas, une entreprise spécialisée vienne procéder à une détection et confirmer ou non la présence de punaises. Si besoin, un traitement approprié sera appliqué pour l'élimination de ce parasite. Ne le faites pas vous-même, vous risqueriez de disperser ces «bestioles» dans d'autres pièces de votre logement.
- De la prudence et du bon sens sont de mise lors de la levée des objets encombrants afin de protéger votre voisinage en, avant de les déposer, emballant les objets, meubles ou matelas éventuellement infectés dans une housse protectrice.



QUI DEVRA PAYER L'ÉLIMINATION ET LES DÉGÂTS ?

Selon l'Asloca, juridiquement la présence de punaises de lit dans un appartement est considérée comme un défaut dont l'élimination incombe au bailleur conformément à l'article 259a CO, ce que le Tribunal des baux et loyers de Genève a confirmé dans un jugement du 30 octobre 2014.

La Cour de Justice a même indiqué dans un arrêt du 7 septembre 2015, que la présence de punaises dans un appartement de 2 pièces était un défaut grave entraînant une baisse de loyer de 50 % !

Il incombe en revanche au locataire de signaler immédiatement à son bailleur la présence de punaises de lit pour que celui-ci puisse les faire éliminer et prenne par ailleurs des mesures préventives ou curatives dans le reste de l'immeuble.

En conséquence, les frais d'élimination des punaises de lit sont à la charge du bailleur, à moins qu'il n'arrive à prouver que le locataire est responsable de la présence des punaises de lit ; l'on ne voit pas comment il pourrait apporter cette preuve ; il arrive souvent que les régies prétendent que le locataire qui a signalé la présence de punaises de lit serait le seul à en avoir, ce qui s'avère le plus souvent faux.

Conformément à l'article 259d CO, le locataire a également droit à une réduction proportionnelle du loyer à partir du moment où le bailleur a eu connaissance de la présence de punaises de lit et jusqu'à leur élimination.

Enfin, conformément à l'article 259e CO, si le locataire a subi un dommage, le bailleur lui doit des dommages-intérêts, à moins qu'il réussisse à prouver qu'aucune faute ne lui est imputable.

■ TPG – Ligne 7

En décembre 2016, lors de l'entrée en vigueur du nouvel horaire des TPG quelques modifications ont été apportées dont celle de la dénomination de certains arrêts. Ainsi sur la ligne 7, l'arrêt «Isaac Mercier» a été renommé «MERCIER».

■ Cycle d'orientation du Renard



En fonction depuis 1968, ce bâtiment est dans un tel état de délabrement que les Autorités ont prévu de le démolir et de construire un nouvel établissement de plus grande capacité sur un autre site (terrains de sport du Servette à Ballexert).

Le Conseil d'Etat a adopté un crédit de 5,5 millions de francs pour l'étude de ce projet dont le coût est estimé à 88 millions et la fin des travaux en 2023.

Le bloc-notes du taupier

C'ÉTAIT MIEUX AVANT !

Le taupier – comme nombre de téléspectateurs – a suivi le documentaire de la télévision suisse romande intitulé «C'était mieux avant» faisant le parallèle entre aujourd'hui et il y a quelques années en arrière. Dans le même esprit il a retrouvé un article du «Reader's Digest» sur le même sujet qu'il se fait un plaisir de vous le proposer ci-dessous :

Jadis et maintenant

Jadis, si on ne se sentait pas bien, on allait tout simplement chez son médecin habituel.

Maintenant, il faut savoir pourquoi on ne se sent pas bien, avant de savoir à quel médecin s'adresser.

Hier, la charité était une vertu ; **aujourd'hui** c'est une somme déductible des impôts.

Aujourd'hui, on trouve agréable d'acheter son poulet déjà tout grillé.

Autrefois, ce que la grand-mère trouvait agréable, c'était de ne pas être obligée de tordre elle-même le cou du poulet.

Autrefois, les gens se reposaient le dimanche... et non le lundi !



■ La FSG Aire-Le Lignon souffle 50 bougies

Nous étions tous réunis le samedi 14 janvier 2017 à la salle des fêtes du Lignon pour fêter notre jubilé du 50^e anniversaire. Mais tout d'abord un peu d'histoire et revenons 50 ans en arrière lorsque les gymnastes d'Aire-Sport décidèrent d'être indépendants d'un club offrant trop d'activités, initiative qui donna naissance à la société FSG Aire Le Lignon.

Cette société proposait tout de même d'autres activités reconnues par la Fédération suisse de gymnastique tel le volley-ball et l'athlétisme. Elle a toujours dû s'adapter en fonction des personnes prêtes à s'investir pour elle. Administrativement nous avons un comité d'une dizaine de personnes œuvrant pour le bien être de la société, laquelle est constituée aujourd'hui de plus de 200 membres jeunes et 110 membres adultes, gymnastes que moniteurs compris. Nous avons effectué une grande et longue ascension durant toutes ces années pour devenir la belle société d'aujourd'hui. Notre volonté est de toujours pouvoir offrir à toutes et à tous des activités saines par la pratique du sport de tous niveaux et sans discrimination. Régulièrement nous organisons diverses



manifestations et concours, tant sur le niveau cantonal, régional que national, activités non réalisables sans l'engagement bénévole de tous, membres et parents de gymnastes.

Revenons à notre soirée du 14 janvier 2017, ce fut une magnifique soirée remplie de musique, de lumière, de démonstrations sportives, de rire, de bonheur et de fierté. Pour cette soirée anniversaire, le thème choisi était une rétrospective des tableaux des précédentes soirées : le sport (2008), Walt Disney (2000), les continents (1991), la ronde des couleurs (1993), le cirque (1995), les contes de Grimm (2012), le cinéma (2002), la pub (2005) et les années 60 (1997). Une fête doit être colorée, faire rêver. Gavroche Ballon nous a grandement aidés par une magnifique

décoration qui parsemait et habillait toute la salle des fêtes.

Ceci pour vous dire que tout cela ne serait pas possible sans notre cher président Blaise Monnier qui tient la barque depuis 1993. Il est toujours là pour nous rassembler et aider chacun de nous, peu importe le problème. Nous avons profité du spectacle pour le remercier et lui faire une petite surprise, car il fêtait ce jour-là ses 63 printemps.

Nous espérons pouvoir perdurer 50 ans voir 100 ans de plus, car d'autres prendront le relais, pour continuer et faire évoluer la société avec tous nos membres et bénévoles. La société tient à vous remercier, parents, moniteurs, membres et bénévoles ; vous qui êtes toujours là pour donner un coup de main lors de nos nombreuses manifestations. N'oublions pas les nombreux spectateurs qui se sont déplacés pour venir nous voir et nous encourager, et qui nous l'espérons en garderont un merveilleux souvenir. C'est ainsi que je termine mon récit, mais avant le point de la fin j'aimerais remercier mon club, c'est lui qui m'a vu grandir dès l'âge de 4 ans, pour ensuite m'épanouir grâce aux diverses activités, rencontres et aux formations suivies.

Gaëlle Spielmann.



■ Les tatouages à l'honneur au Lignon



La salle des fêtes du Lignon a accueilli du vendredi 20 au dimanche 22 janvier 2017, la vingt-et-unième édition de la Convention internationale de tatouage de Genève qui regroupait des tatoueurs du monde entier, tous professionnels confirmés. Stands de tatouage, défilés, concerts variés et diverses animations ont enthousiasmé le public très nombreux, venu flâner entre les multiples stands, admirer le travail de ces artistes de l'aiguille et des pigments, déguster un repas chaud, passer un bon moment entre admis et... pour certains (plus courageux?) se faire tatouer.

■ Zone sportive et «Workout» au Lignon



Un groupe de jeunes du Lignon s'est manifesté pour demander et soutenir l'aménagement d'une zone sportive au Lignon composée d'un terrain multisports et d'un «workout» urbain, les équipements sportifs actuels étant quelque peu obsolètes et ne correspondant plus aux attentes des jeunes. La zone proposée pour ces installations est située entre le parking du corps enseignant et l'église catholique, à proximité du Jardin Robinson du Lignon, de la Carambole et des écoles.

Une association (l'Association sportive du Lignon, présidée par M. Maliqi) ayant été constituée pour la réalisation de ce projet, en collaboration avec les travailleurs sociaux hors les murs ; la Carambole et le Jardin Robinson. Une demande de soutien financier (matériel du workout) a été présentée au Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon qui a donné une réponse favorable.

C'est lors de la séance du 19 avril 2016 que le Conseil municipal, à l'unanimité, a



voté le crédit (CHF 285'000.-) nécessaire à la réalisation de ce projet et que les travaux ont pu débiter.

Le samedi 21 janvier 2017, la population était invitée à l'inauguration officielle de cette installation, en présence du Conseil administratif in corpore avec prise de parole de M. Thierry Apothéloz. En raison des conditions climatiques du jour les démonstrations prévues au programme ont dû être supprimées, la manifestation se terminant de manière conviviale avec une sympathique verrée offerte.

■ Baigneurs et baigneuses : tous à la douche !

La Ville de Vernier a mis en place une campagne de sensibilisation à la pollution et à l'hygiène de l'eau dans les piscines municipales. Cette campagne, vise à offrir des prestations optimales de baignade en misant sur **l'effort commun des baigneurs**. L'eau des piscines est soumise à des normes fédérales très strictes. Malheureusement, bien que l'eau des piscines soit chlorée, entretenue et renouvelée régulièrement selon des normes sanitaires très strictes, les bactéries, virus et champignons y prolifèrent avec une aisance et une rapidité étonnantes...

Et la cause à tout cela ne serait autre que l'hygiène corporelle des baigneurs eux-mêmes. En effet, nombreux sont les utilisateurs qui ne respectent pas les consignes d'hygiène avant d'aller se baigner.

À Vernier, pour respecter les exigences fixées, toutes les surfaces des piscines municipales sont nettoyées plusieurs fois par jour et l'eau de baignade est traitée quotidiennement. Toutefois, la participation des baigneurs s'impose pour maintenir une qualité d'eau irréprochable.

Au travers de cette campagne Vernier souhaite **sensibiliser les utilisateurs aux «devoirs du baigneur»** qui figurent dans une plaquette d'information disponible sur www.vernier.ch et dans les différents lieux communaux.

■ L'animal de l'année 2017 : le cerf

Comme chaque début d'année, PRO NATURA désigne l'animal de l'année qui, pour le millésime 2017, sera le cerf, roi des forêts helvétiques, qui en compte environ 35'000 principalement dans les Alpes, où son territoire et ses couloirs de déplacement se réduisent comme peau de chagrin, en raison des routes, voies ferrées et agglomérations. Il a donc été choisi pour rappeler l'importance des corridors faunistiques pour les animaux sauvages.

Les deux caractéristiques du cerf (*ceruus elaphus*) sont ses bois majestueux et son brame impressionnant à la période du rut, mais on sait moins qu'ils ont un grand besoin de mobilité. Le cerf se déplace souvent sur de grandes distances entre son gîte de jour et de nuit et entre ses quartiers d'hiver et d'été. Il est donc urgent de recréer davantage de corridors faunistiques, afin que les animaux sauvages puissent à nouveau évoluer librement.

La plupart des cerfs vivent au sud-est des Alpes helvétiques. Même si quelques-uns évoluent dans le Jura et sur le Plateau, l'animal est freiné dans son expansion naturelle par les obstacles souvent infranchissables que constituent les autoroutes, les voies ferrées et les agglomérations. Mais il faut savoir aussi qu'afin d'économiser de l'énergie en hiver, le cerf peut ralentir son métabolisme pendant quelques heures par jour et tomber dans une sorte de léthargie temporaire. La circulation sanguine se réduit notamment dans les pattes qui refroidissent et se retrouvent immobilisées. S'il est dérangé durant cette phase, le cerf doit relancer son métabolisme en quelques fractions de seconde, ce qui requiert une grande quantité d'énergie.



Il est donc très important que l'animal puisse bénéficier de quartiers d'hiver tranquilles et un appel est lancé aux amateurs de sports d'hiver : les zones de tranquillité balisées doivent absolument être respectées.

Parallèlement à Pro Natura, la Fédération suisse de pêche a élu :

■ la petite lamproie, poisson de l'année



Ressemblant à une anguille, cette espèce ancestrale est menacée d'extinction. La menace sur les lamproies est grandissante, notre pays comportant des dizaines de milliers d'obstacles artificiels à leur migration, autant d'écueils mortels. Ses proches parentes, les lamproies de rivière et marines, sont d'ailleurs éteintes en Suisse depuis la construction des grandes centrales hydroélectriques.

Le museau de la lamproie est constitué d'une unique ventouse pourvue de dents. Ces poissons ne possèdent pas de nageoires paires mais une nageoire simple en forme de bandeau.

Ils n'ont ni écailles ni os et leur colonne vertébrale est composée uniquement de tissus conjonctifs cartilagineux. Leur peau épaisse est protégée par une abondante couche de mucus.

Lors de la fraie, entre avril et juin, elles dégagent de petites frayères – soit des lieux où se reproduisent les poissons – sur des fonds de sable ou de gravier – le plus souvent après un parcours de plusieurs kilomètres et en groupes allant jusqu'à 20 individus.

Zoologiquement parlant, les lamproies ne sont pas à proprement parler des poissons. Elles font partie des derniers survivants du groupe des animaux vertébrés les plus archaïques de notre planète, les agnathes (sans mâchoire) ou cyclostomes (bouche circulaire), qui remontent à plus de 500 millions d'années.

■ Randonnées au Salève

Avec le retour prochain des beaux jours, l'envie de belles balades nous reprend. L'Association genevoise des amis du Salève (AGAS) organise, tous les dimanches, des randonnées pédestres gratuites sur la montagne mythique des Genevois.

Rendez-vous à 10h00, au terminus du bus 8 à Veyrier-Douane (route du Pas-de-l'Echelle 111, 1255 Veyrier, à 100 mètres de la douane à l'intérieur de la Suisse).
Départ à 10h03 précise.

Un responsable de l'Association vous y attend, **par tous les temps**. Il n'y a pas d'inscription préalable. Selon le circuit choisi, comptez 5 à 8 heures de marche, dont 3 heures de montée à un rythme soutenu (800 mètres de dénivellation). Départ à pied du point de RDV. De bonnes chaussures de marche (crampons en hiver, chapeau et crème solaire en été), un ou deux bâtons afin de partager son poids pour économiser ses articulations (elles vous remercieront plus tard...), imper ou parapluie, passeport, argent, pique-nique et boisson ainsi qu'une bonne condition physique sont indispensables.



■ Que fait la police ?

Selon le Service de presse de la police genevoise, la situation des cambriolages a vu son volume du mois de décembre être le plus fort volume mensuel de l'année 2016. Il est supérieur au volume enregistré à la même période en 2015, mais reste en-dessous des volumes des années antérieures. L'augmentation du total des cambriolages par rapport au mois de novembre représente 12%. Cependant, on constate d'importantes différences en fonction du type de cible. Les cambriolages de villas ont doublé, passent de 71 à 139 cas et représentent 31% de tous les cambriolages.

GE_VEILLE

Le concept cantonal genevois de prévention mutuelle de la criminalité implique l'ensemble des acteurs dans le renforcement de la sécurité, soit la population,

les autorités communales, les agents de police municipale et la police cantonale.

Les buts du concept **GE_veille** sont :

- constituer un réseau de solidarité entre voisins,
- améliorer les échanges d'information entre les différents partenaires de la sécurité,
- informer personnellement les membres du réseau au moyen d'un bulletin mensuel de situation et de prévention,
- alerter rapidement la police.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

www.ge.ch/cambriolages

■ Miss Univers

Le charme et la beauté étaient au rendez-vous, le 30 janvier 2017, à Pasey (Philippines), avec les 86 participantes à l'élection de Miss Univers, concours international de beauté féminine, fondé en 1952 et organisé de 1996 à 2015 par Donald Trump.

Soixante-trois ans après le sacre de la Française Christiane Martel (20 ans), cette édition a donc vu Miss France 2016, **Iris Mittenaere**, née le 25 janvier 1993 à Lille, remporter la couronne devant Miss Haïti et Miss Colombie. La nouvelle reine de beauté est la fille d'un professeur d'histoire-géographie et, elle-même, étudiante à la Faculté de chirurgie dentaire.



■ Un livre, un écho

Les Inchangés

de Magali Bossi
Editions «faim de siècle & cousu mouche»
180 pages | ISBN 978-2-940422-03-6



Les trois longs textes qui composent «Les Inchangés» dépeignent un monde situé aux frontières du fantastique et de la routine du quotidien. Curieux ces personnages immortels qui succombent à des passions finalement banales. Les plus grands pouvoirs ne changeraient-ils rien à la douleur d'être soi-même ?

«Elle n'adressa pas un regard à Octav, toujours courbé sur sa victime, ni à la mortelle qui restait prostrée, les yeux agrandis et fixes. Elle se pencha sur le linge de bain vert et la chose qui gigotait à l'intérieur en couinant. Elle écarta un pan du tissu. Un visage potelé, des yeux encore fermés; une petite boule rose et chétive.

Elle eut un sourire satisfait.

– On peut dire que tu as fait une entrée parfaite.»

Elle a déjà édité, avec Patrick Bielser, «Si Genève m'était conté» aux Editions Cabédita avec des illustrations de Gilbert Frattini.



Difficile d'octroyer un genre à cet ouvrage de la jeune auteure de Vernier. Roman en trois parties, ou recueil de trois nouvelles ? On hésite. Chacune des parties fonctionne en effet comme un tout parfaitement autonome. Mais l'auteur joue le jeu de la récurrence des personnages afin de créer de la cohésion dans son propos. Et les personnages évoluent dans le même milieu, se trouvent confrontés aux mêmes difficultés, dont la principale est la suivante : quand on est une entité surnaturelle, jusqu'à quel point peut-on fricoter avec les mortels ?

De bonnes idées, de l'amour, des morts impossibles : c'est du bon, avec une grande diversité de rythmes et de personnages – le tout, construit à la manière de «presque un roman», soit trois nouvelles très liées entre elles, présentant cependant une unité qui pourrait les rendre autonomes. Et la légèreté apparente de Magali Bossi dissimule des questions graves, troublantes.

L'auteur, **Magali Bossi**, est née à Genève en 1990 et poursuit des études littéraires à la Faculté de lettres de l'UNIGE. Elle est domiciliée à Vernier-Village et aime le thé aux épices, l'accordéon (surtout dans la musique baroque) elle est d'ailleurs professeur à l'Avenir accordéoniste de Châtelaine que préside sa maman Sylvie. En 2008-2009, elle a reçu le prix de la Fondation Arditi, décerné à l'élève de 4^e ayant rédigé le meilleur examen écrit en français.

■ Chronique dionysiaque

de Pierre Chevrier

La mondialisation affecte aussi les vins et les spiritueux.

Notre époque affronte actuellement des problèmes récurrents tels que réchauffement climatique, chômage endémique, immigration continue et mondialisation sauvage. Ces thèmes ont alors, souvent par méconnaissance, un effet anxiogène sur les populations en général et les pays de la vieille Europe en particulier. Il convient donc d'essayer de définir le terme de mondialisation : C'est la perte par l'Occident de sa position dominante au profit du reste du monde. Pour les Européens, cela est ressenti comme une menace qu'il convient d'expliquer et de quantifier par des exemples touchant aux nouveaux



vignobles en devenir, à l'offensive des vins des antipodes et les innovations en terme de mode de consommation.

La Tasmanie, île située au sud de l'Australie et d'une surface de huit fois la Corse pourrait être cet Eldorado en termes de vignoble du XXI^e siècle. Avec un climat tempéré, la vigne semble avoir trouvé sa place en trente ans avec un encépagement de 40% de pinot noir. En seconde position, le chardonnay, autre star de la Bourgogne ! Actuellement 70% de la production est consommée sur place faisant la part belle aux vins pétillants mais déjà les pinots tasmaniens rivalisent en qualité avec ceux de Nouvelle-Zélande. Dès lors, des vigneron indépendants mais aussi des groupes australiens occupent le terrain avec les Chinois et... les Belges pour sauver l'honneur européen !

Donald Trump élu, l'Occident est quelque peu fracturé et aucun cadeau n'est à attendre des Américains. Le groupe californien E. & J. Gallo, crée par deux italiens en 1933, a entrepris une offensive sur la France. Le consommateur français boit local mais sa curiosité et la grisaille économique ambiante l'ont fait craquer pour des vins du monde. Ainsi après les vins italiens et espagnols, la troisième place est occupée désormais par le vin yankee. Dans une première phase, il s'agit de vins bon marché sans intérêt pour les oenophiles mais gare si le groupe Gallo (quatre milliards de chiffre d'affaires) débarque avec ses superbes pépites de cépage cabernet sauvignon produits sur ses meilleures parcelles de Sonoma et Nappa Valley.



Avec 179 millions de bouteilles vendues dans le monde en 2016, Hennessy, la branche «spiritueux» du groupe LVMH, signe le retour réussi du cognac au tout premier plan. Certes, derrière les vodkas, whiskies et baijius (spiritueux blanc chinois) qui comptent des communautés de consommateurs plus nombreuses mais moins esthètes. L'eau-de-vie des Charentes a su conserver son côté aristocrate ne se dégustant qu'au sein de cercles de vrais amateurs, confortablement installés dans leur fauteuil-club. Voilà pour le côté classique et parlons maintenant du plan B comme brandy! Le cognac s'est réinventé une autre vie dans les bars à cocktails chics de Shanghai, Singapour, Los Angeles, New-York, Londres ou Paris. Avec la complicité de barmen avertis et curieux du mixage, le cognac est servi en short ou long drinks, associé aux liqueurs d'agrumes, aux jus de fruits ou au champagne. Il peut s'agir de recettes du début du XX^e siècle mais aussi de créations spontanées suivant l'inspiration du moment et le goût de cette nouvelle clientèle, jeune connectée et métissée. En conclusion, seul l'immobilisme sera fatal aux différents acteurs économiques de ce monde innovant et foisonnant pour les uns, déroutant et anxiogène pour les autres.

■ Parlons jardinage

Avec ce mois, c'est, nous l'espérons, le retour des premiers rayons du soleil et la nature qui s'éveille.

■ AU POTAGER

C'est le moment de planter les variétés précoces de pommes de terre, d'ail rose, d'oignon blanc, d'échalotes, d'asperges, de petits pois et de fraisiers en godets. Les semis sous abris peuvent aussi commencer (salades de printemps, choux, choux de Bruxelles, navets, poireaux, betterave rouge, salsifis, fèves, épinards, carottes, radis...).

■ AU VERGER

Le moment est venu de planter les arbustes à petits fruits (framboisiers, groseilliers et cassissiers).

Pour protéger les arbres des parasites, une pulvérisation de bouillie bordelaise peut être appliquée (Respectez les doses et les périodes prescrites).

■ AU JARDIN D'AGRÉMENT

C'est la période pour la plantation des pelouses, le meilleur moment pour diviser les plantes vivaces, mais surtout pour bien préparer le terrain des futurs massifs en ajoutant de l'engrais biologique.

Mais c'est aussi le temps de tailler les rosiers qui est une étape importante dans la vie de cette plante, car c'est cette opération qui va permettre d'avoir de belles fleurs. Les pucerons sont des redoutables insectes qui s'attaquent aux feuilles et en extraient la sève de vos rosiers. Les feuilles finissent par s'enrouler et par coller. Un traitement régulier contre les pucerons peut vous permettre d'éradiquer durablement leur présence sur vos plantes et rosiers.

■ SUR LE BALCON

Il est encore trop tôt pour commencer quoi que ce soit. Les plantes en pot doivent continuer d'être bien protégées contre le gel tardif.

Par contre vous pouvez nettoyer vos jardinières avec de l'eau de javel et les rincer avant d'y installer de nouvelles plantes. N'oubliez pas de fixer solidement les jardinières au balcon si celles-ci dépassent côté rue, un accident est vite arrivé!

■ DANS LA MAISON

Les températures augmentent ainsi que la longueur des journées, les plantes entrent, dès lors, en période de croissance : augmentez donc progressivement la fréquence des arrosages et recommencez à ajouter de l'engrais une fois par mois et ne laissez jamais d'eau dans les coupelles. Ouvrez les fenêtres pour ventiler vos plantes lors des belles journées.

Si certaines plantes donnent des signes de besoin de rempotage (elles jaunissent, tombent malades, les racines sortent du pot, ou l'eau s'écoule trop vite) choisissez un pot de la taille supérieure et rempotez-les dans un bon terreau du commerce en y ajoutant un peu de compost fait maison. Ne négligez pas la couche de drainage au fond du pot qui devra correspondre à 20% du volume total.

■ La recette de Tante Lotte

A l'approche des fêtes de Pâques, Tante Lotte vous propose un menu traditionnel dans bien des familles :

■ EPAULE D'AGNEAU AUX CAROTTES, TOMATE ET AIL

Pour 6 personnes : 1 épaule d'agneau d'environ 1,5kg ; 6 branches de thym frais ; 1 carotte ; 1 tomate ; 1 oignon ; 5 gousses d'ail ; huile d'olive ; Sel et poivre.

1. Eplucher et émincer l'oignon.
2. Dans une cocotte faire chauffer de l'huile d'olive. Y mettre l'oignon et le faire revenir 5 min sur feu moyen.
3. Saler et poivrer l'épaule d'agneau et la faire revenir pendant environ 5 min. sur chaque face sur feu moyen.
4. Préchauffer le four à 180°C
5. Laver et éplucher la carotte puis la couper en rondelles. Laver la tomate et la couper en morceau.
6. Mettre dans la cocotte la carotte, la tomate, les gousses d'ail en chemise, le thym et 1/2 litre d'eau.
7. Enfourner pour 50 min. Arroser et retourner à mi-cuisson.

N.B. : Pour une cuisson rosée, comptez 12 à 15 min de cuisson par livre (500 g) pour un four préchauffé à 180°C à chaleur tournante. L'épaule d'agneau se mange traditionnellement rosée, la viande sera moelleuse.

■ La Revue du P'tit Music'Hohl

Au P'tit Music'Hohl, jusqu'au 1^{er} avril 2017.

C'est parti pour la Revue 2017, écrite par Philippe Herdewyn et Dominique Poupaert, qui fête cette année son vingt cinquième anniversaire. Depuis sa création, plus de 50'000 spectateurs sont déjà venus voir au moins une fois, une représentation de ce spectacle qui est devenue une institution au fil des ans et qui a retrouvé un nouveau souffle, cette dernière décennie sous l'impulsion de Phi. Herdewyn et D. Poupaert, avec un grand nombre de chansons parodiées, traitant de sujets helvétiques qui ont fait la une : les Fêtes de Genève, la rade, l'administration, l'Office cantonal de l'emploi, l'élection de Donald Trump, le départ d'Éric Stauffer... et bien d'autres sujets originaux.

Des textes parfois féroces, tantôt caustiques, même audacieux présentés, avec talent, par Daniela Mango, Philippe Herdewyn, Pascal Ernst et une nouvelle recrue : Susana Placido

18.02-01.04



26.03



■ Quatuor Siron

Au Temple du Lignon, le dimanche 26 mars, à 18h00.

OEUVRES DE BACH, BEETHOVEN ET BRAHMS

Katia Oppliger Siron, piano
François Siron, violon
Zoltan Kacsoh, alto
François Rauss, violoncelle

Entrée libre, collecte.
Avec le soutien de la Commune de Vernier et de la Paroisse protestante d'Aire - Le Lignon.

■ Le Grand Genève, regards d'habitants

Exposition photographique, à la Maison Chauvet-Lullin à Vernier, du 10 au 19 mars 2017.

Lundi au vendredi : de 10h00 à 19h00.
Samedi et dimanche de 11h00 à 18h00.
Entrée libre.

■ Les contes d'Hoffmann

À la salle des fêtes du Lignon, les dimanches 12 mars à 17h00 et 26 mars à 18h00.

De Jacques Offenbach. Ensemble Paul Klee (CH).

10-19.03

EXPOSITION
MAISON CHAUVET-LULLIN
PHOTOGRAPHIES * REGARDS D'HABITANTS

Du 10
au 19
mars 2017

Vernissage public
en présence des autorités
Jeudi 9 mars - 18h30
Horaires
Lund-vendredi
10h - 18h
Samedi-dimanche
11h - 18h
Entrée libre



VERNIER
Une Ville pas Commune

service de la culture
et de la communication
Maison Chauvet-Lullin
rue du Village 57, 1214 Vernier

T. 022 306 07 80
culture@vernier.ch
www.vernier.ch/verniers

■ Les Bas-Fonds

Aula des Ranches, à Vernier, du 3 au 24 mars 2017.

De Maxime Gorki présenté par l'ECHO Vernier. Mercredi et vendredi à 19h00. Jeudi, samedi et dimanche à 17h00.

Pièce en quatre actes, écrite en 1902 et créée la même année par Constantin Stanislavski au Théâtre d'Art de Moscou.

Violente et drôle, ironique et poignante à la fois, la pièce «Les Bas-fonds» plonge le spectateur dans un monde où voleurs, vagabonds, ivrognes, prostituées et autres marginaux cohabitent, souvent pour le pire. Sur fond d'intrigue amoureuse, «Les Bas-fonds» retrace les turpitudes de quelques désœuvrés qui logent ensemble dans une cave en Russie dans les années 1900. Mais de toute cette misère naîtra paradoxalement un espoir...

LOCATION

Stand Info Balexert

12 et 26.03



03-24.03



LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

NOUS FABRIQUONS ET RÉPARONS
VOTRE DENTIER



H-R. Vetterli
079 231 26 51



022 797 26 30



R. Scotolati
079 412 68 24

- ✓ SERVICE À DOMICILE
- ✓ OUVERT TOUT L'ÉTÉ
- ✓ OUVERT DURANT LES FÊTES



Le spécialiste



de la prothèse
dentaire depuis
35 ans

CAR WASH CENTER



24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER

Fiduciaire

Lejolin

DÉCLARATION

$$mC = \frac{\tau \cdot (1-\tau) \cdot (y-\bar{y})}{\tau \cdot (1-\tau)^2}$$

IMPÔT

Comptabilité
pour
Indépendants
Associations
PME - PMI
Particuliers

Tarifs	
Une personne	dès 80.- Frs
Suppléments par pers.	20.- Frs
Suppléments immobilier	30.- Frs

M. Korkmaz

38, avenue du Lignon - 1219 Le Lignon

022 525 30 24 | 076 489 24 20

www.lejolin.ch - info@lejolin.ch

Réception tous les matins ou sur rendez-vous

Lignon
Esthétique



Maquillage permanent
Eye-liner
Sourcils

Catherine Lance

41, av. du Lignon

1219 Genève

022 796 86 11

Bus 7-9-23-51 Parking

www.lignonesthetique.ch

Pharmacie des
Sens+

Livraison gratuite à domicile

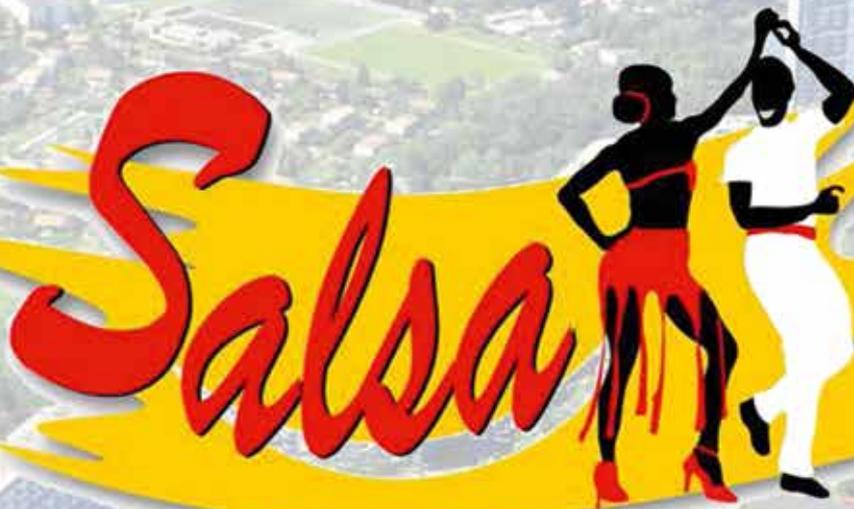
T 022 797 27 37

F 022 797 27 38

contact@ph-sens.ch

Coupe Gordon-Bennett | Le Lignon

ECHO D'AÏRE-LE LIGNON



GRANDE SOIREE DU PRINTEMPS

AVEC LE GROUPE

CUTO OLAYA

Samedi 1^{er} avril 2017

Salle des fêtes d'Aïre dès 18h30

Chemin Grandchamp 11 – 1219 Aïre

Bons repas, Fr. 30.-

Apéritif, entrée, jambon à la broche, gratin de pommes-de-terre et dessert (hors boisson).

A acheter à la boulangerie du Lignon avant le 25 mars ou à commander à l'adresse comite@aiali.ch

Entrée payante sans repas : Fr. 5.-

Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon – www.aiali.ch